

# MODIFICATION N°12 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique  
Planche

www.atelier-atu.fr

T PONYMY

Par délibération du Conseil Municipal	
Approbation du PLU	12/11/2000
Modification n°1	27/11/2006
Modification n°2	05/09/2007
Modification n°3	27/01/2009
Modification n°4	16/02/2010
Revision simplifiée n°1	12/07/2011
Modification n°5	16/02/2012
Modification n°6	24/03/2014
Modification n°7	06/07/2016
Modification n°8	20/10/2016
Modification n°9	11/07/2017
Modification simplifiée n°1	11/07/2018
Modification n°10	04/06/2020

« Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023 »			
Date :	Phase :	Echelle :	Pièce n°
04/04/2023	DOCUMENT DE TRAVAIL	1/12500	3

Ville de Muret, Hôtel de ville - 27 rue Clemenceau, 31000 Muret  
tel : 05 61 51 95 95 / courriel : urbanisme@mairie-muret.fr

- ### LEGENDE
- PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU
- ▲▲▲ Prescription d'implantation
  - Prescription d'implantation et de stationnement
  - Prescription de hauteur
  - Eléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique (article L151-23 du CU)
  - Espace boisé classé à conserver ou à créer (article L113.1 du CU)
  - Emplacement réservé pour ouvrage public, Installation d'intérêt général ou espace vert
  - Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation O.A.P
  - Zone d'aménagement commercial ZACom
  - ★ Eléments bâtis d'intérêt architectural et patrimonial (article L151.23 du CU)
  - Voies classées bruyantes
  - PEB de l'aérodrome de Muret l'Herm

